

# La France de 1945 à 1955 : restauration, rénovation, révolution

Autor(en): **Durecq, Herbert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **132 (1987)**

Heft 2

PDF erstellt am: **29.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344760>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

*La France de 1945 à 1955:*

## **Restauration, Rénovation, Révolution**

par Herbert Durecq \*

L'historien français François Goguel constate à juste titre qu'«après sa victoire de 1918, la France a connu une période de décadence parce que cette victoire... l'avait placée dans une position trop haute qui ne correspondait pas à ses véritables possibilités». C'est, au contraire, précisément l'inverse qui se produit à partir de 1945: la France, vaincue en 1940, affaiblie par une longue occupation, libérée d'abord par ses alliés que par ses propres forces, connaît après la Libération un redressement spectaculaire, fondé sur un développement économique exemplaire, une évolution notable de la société dans un cadre constitutionnel nouveau.

Expliquer ce remarquable développement, c'est bien sûr constater le niveau très bas où se trouve la France, mais c'est surtout s'interroger sur la façon dont il a été conduit, dans un contexte où les forces du passé et celles de l'avenir, plus que partout ailleurs, se trouvent confrontées sur l'essentiel, c'est-à-dire un retour au passé, une forme de restauration ou, au contraire, un changement radical proche d'une révolution.

En fait, et bien que la période considérée présente au dire de beaucoup d'auteurs, un grand nombre d'incertitudes, il semble que, de 1944 à 1947, le Gouvernement provisoire, en

dépit d'aspirations contradictoires, ait voulu orienter le régime vers une rénovation, mais que la mise en pratique de ces intentions ait mis en évidence la restauration de grands principes dont la parenthèse du gouvernement radicalement réformiste de Pierre Mendès France n'a pu occulter les contradictions.

### **I. De 1944 à 1947, le Gouvernement provisoire de la République française (G.P.R.F.), en dépit d'aspirations contradictoires, semble vouloir orienter la future république sur la voie de la restauration.**

Jusqu'en janvier 1947, en effet, la république nouvelle, 4<sup>e</sup> du nom, se met en place: c'est une période de choix qui s'ouvre dès lors.

1. Des possibilités de choix contradictoires sont offertes dès 1944. En effet, si les aspirations révolutionnaires, réelles, se heurtent aux réalités de l'heure, la volonté de retour au calme exclut cependant la restauration de la III<sup>e</sup> République.

a) Les aspirations révolutionnaires sont bien réelles. La Résistance est révolutionnaire dans sa mission (lutte contre l'occupant, contre le régime de

---

\* correspondant français

Vichy), son esprit (Charte du C.N.R.), son organisation (clandestinité) et ses méthodes (attentats, terrorisme). Le Parti communiste français y tient – depuis 1941 il est vrai – une place de premier plan tant au niveau le plus élevé, celui du C.N.R., qu’au sein des divers mouvements clandestins. Son action, ses structures qui le prédisposent à la lutte (cellules quasi secrètes dès le temps de paix; milices F.T.P.), l’importance politique de ses chefs (reçus en chefs d’Etat à Moscou), et finalement son rôle lors de l’épuration, lui valent de la part de l’opinion publique le titre respecté de «parti des fusillés». De plus, la situation intérieure de la France est très précaire. Le poids de la guerre est énorme: un million et demi de morts, un million de personnes sans abri, 74 départements touchés, plus de la moitié des moyens de transport détruits... Vis-à-vis des Alliés, enfin, la France souffre de ne pas se voir reconnaître la place qui est la sienne lors de la libération du territoire (non-reconnaissance du G.P.R.F., A.M.G.O.T...). Tout cela concourt, bien sûr, à valider l’idée que la révolution est proche.

Pourtant les réalités de l’heure représentent un rempart qui s’avère bien efficace. Les troupes alliées stationnent sur le territoire national et sont, bien évidemment, hostiles à une révolution de type marxiste. Le général de Gaulle, de plus, mène une action qui vise à s’opposer à toute «mainmise» du P.C.F. C’est ainsi que, sur le plan extérieur, il se rend à Moscou,

signe un traité d’amitié France-U.R.S.S. et cautionne le retour de Maurice Thorez. A l’intérieur, il rétablit l’ordre en dissolvant les «milices patriotiques», en réalisant l’«amalgame» entre les Forces françaises de l’Intérieur (F.F.I.) et la nouvelle armée française, en contrôlant l’«épuration». L’opinion française, enfin, est hostile à un changement radical sur le terrain et au niveau des institutions, et traduit cette aspiration en refusant le premier projet constitutionnel qui prévoyait un véritable régime de «dictature d’assemblée» et en n’accordant dans ses votes qu’une majorité relative au Parti communiste.

b) La volonté de retour au calme exclut cependant la restauration de la III<sup>e</sup> République.

Ce désir de retour à la normale paraît en effet bien naturel. La lassitude de la guerre et de l’occupation, la nécessité de reconstruire, renforcée par le retour des prisonniers et déportés après 1945, sont dès cette date particulièrement ressenties. Les partis politiques traditionnels se reconstituent, en dépit de l’absence des partis «modérés», jugés coupables de compromission avec le régime de Vichy. Le P.C.F. est ressorti de l’ombre; la S.F.I.O. règle ses comptes avec les nombreux députés qui ont voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en les excluant; le Parti radical renaît. Et malgré l’émergence d’hommes politiques nouveaux, c’est aux vieux «ténors» de la vie politique d’avant-

guerre qu'il est fait appel: Léon Blum et Paul Ramadier sont les premiers présidents du Conseil de la IV<sup>e</sup> République; Edouard Herriot est élu à la présidence de l'Assemblée nationale; Vincent Auriol devient président de la République.

Cependant une restauration pure et simple paraît exclue. Le référendum de 1945 pose en effet nettement la question d'un éventuel retour aux institutions de la III<sup>e</sup> République, mais la réponse des Français est claire: 96% sont hostiles à cette éventualité. De plus l'arrivée sur la scène politique de partis nouveaux issus de la Résistance, représentant un nombre important d'électeurs (U.D.S.R. et surtout Mouvement républicain populaire: M.R.P.) et un poids politique non négligeable, semble affirmer une volonté de ne pas revenir en arrière. Il faut enfin noter l'anti parlementarisme qui reste encore vivace au sein d'une partie de l'électorat (si l'on en juge par les abstentions lors des diverses consultations électorales) et qui préjuge de la création du Rassemblement du Peuple français (R.P.F.) derrière le général de Gaulle dont l'esprit est contenu implicitement dans le discours de Bayeux.

2. Le régime semble ainsi s'orienter vers une véritable «rénovation», à la fois dans son esprit et dans les premières mesures prises en faveur du redressement.

a) L'esprit de rénovation est en effet extrêmement vivace:

– Le programme du Comité natio-

nal de la Résistance (C.N.R.) l'illustre assez bien. Les quatre points principaux qui en représentent le fondement sont bien significatifs d'un nouvel esprit: sur le plan économique, une planification très précise et un train de nationalisations sont prévus; sur le plan social, la reconnaissance d'un syndicalisme indépendant et du système de sécurité sociale, largement préparé par les mesures de l'entre-deux-guerres des gouvernements de Laval et de Tardieu, est inscrite; sur le plan colonial, il est envisagé une extension progressive des droits des populations indigènes; sur le plan éducatif, la formation d'une élite «méritocratique» représente un but à atteindre. Ce programme n'est guère combattu par la droite du fait de l'inexistence de partis s'en réclamant, mais surtout grâce au quasi-consensus qui rassemble, à certains égards, les éléments dits modérés. Il n'est pas non plus contesté par la gauche qui lui reprochait pourtant, avant la Libération, de n'être qu'une plate-forme de discussion. Il présente enfin l'avantage d'être prêt et donc pratiquement apte à être mis en œuvre.

– Le succès du nouveau grand parti politique, le Mouvement républicain populaire (M.R.P.) matérialise bien l'émergence de ce nouvel esprit. Ce parti procède en effet d'un double héritage: celui des démocrates-chrétiens d'avant-guerre et celui des courants de pensée de la Résistance non marxistes. Son audience électorale est forte dès la Libération (1945:

2<sup>e</sup> parti en nombre de voix; 1946: 1<sup>er</sup> parti; 1947: 2<sup>e</sup> parti). Cette audience est d'autant plus grande au sein de la vie politique qu'il reçoit dès le départ l'appui du général de Gaulle. Son action politique est donc décisive lors des différents scrutins, et il apparaît dès lors évident que ce parti, qui a servi de «refuge» à nombre d'élus et d'électeurs modérés ou «de droite», représente un réel syncrétisme entre les courants de pensée traditionnels et les idées sociales avancées. Il faut reconnaître que ses chefs principaux sont tous des hommes politiques de premier plan: Georges Bidault (président du C.N.R., futur président du Conseil), Robert Schuman (ministre des Affaires étrangères), Jean Monnet (ministre de l'Economie et du Plan), Paul Coste-Fleuret (rapporteur du projet constitutionnel).

b) Cet esprit domine donc tout naturellement les premières mesures de redressement.

– Au plan institutionnel et politique, la Constitution de 1946 est significative d'une réaction contre Vichy et contre la III<sup>e</sup> République. Le pouvoir revient, à l'évidence, à l'Assemblée nationale, mais la rationalisation du parlementarisme (que l'on retrouvera dans la Constitution de la V<sup>e</sup> République) évoque, en fait, une Constitution de compromis. La création de l'Union française, qui organise l'ensemble des possessions françaises de l'Empire, prévoit notamment l'élargissement des droits locaux et en particulier une série d'accords vis-à-

vis de l'Indochine (politique du général Leclerc; accords de Fontainebleau). S'agissant de l'Europe et de l'Allemagne en particulier, la France tente de conserver une politique extérieure originale qui, tout en abandonnant les idées de type maurrassien, semble s'orienter vers l'adoption d'une idée européenne, garantie par une attitude de détachement face à la césure qui s'ouvre déjà entre l'Est et l'Ouest.

– Au plan économique et social, les nationalisations évoquées se limitent à certains secteurs (les houillères dès 1944; Renault et Gnome-Rhône; les transports aériens en 1945; Electricité de France et Gaz de France; les Charbonnages de France, les grandes assurances...). La planification annoncée par J. Monnet et G. Schumann, est plus souple que prévu initialement: le Commissariat au Plan est mis en place en 1944, tandis que l'élaboration du plan de modernisation et d'équipement est décidée en 1946. Parallèlement, les mesures sociales pressenties sont partiellement mises en œuvre: la Sécurité sociale (octobre 1945) organise, entérine et développe l'ensemble des mesures déjà lancées entre les deux guerres par le patronat et les gouvernements de droite, tandis que les comités d'entreprise voient le jour. Il faut citer également les ordonnances (si contestées aujourd'hui) sur la presse, la volonté de limiter au maximum les exactions qui se déroulent sous le prétexte de l'«épuration», les différentes amnisties décidées pour ne pas

priver le pays de fonctionnaires compétents, la création de l'École nationale d'Administration, etc.

Il paraît donc indispensable de constater que cette période reste marquée par trois influences bien différenciées mais convergentes: le choix initial du général de Gaulle et du Gouvernement provisoire de la République française, l'influence modératrice du Mouvement Républicain populaire et surtout la volonté profonde du peuple français exprimée par les différents suffrages.

Mais l'opposition évidente d'un courant profondément et foncièrement rénovateur va se heurter rapidement aux exigences de la pratique.

## **II. De 1945 à 1955, la mise en pratique des intentions met en évidence la restauration de grands principes et la parenthèse radicalement réformatrice du gouvernement de Pierre Mendès France ne peut occulter les contradictions de la France face à son avenir.**

1. La restauration des grands principes économiques, politiques et sociaux est évidente dans la pratique.

a) Les progrès économiques et sociaux concourent à restaurer le capitalisme libéral.

– Tout d'abord, on constate que la socialisation de l'économie reste très limitée. L'intervention de l'Etat est volontairement réduite grâce à l'action modératrice des ministres M.R.P.

après le départ des ministres communistes en 1947. Le train de nationalisations a été maintenu en deçà des prévisions antérieures, mais permet cependant la mise en œuvre de moyens d'action en matière économique que ne dément pas la «planification souple» qui consiste à fixer des objectifs et des priorités, sans être réellement impérative. Une politique de grands investissements (très souvent financés par l'inflation...) complète cette action étatique fort limitée. En matière sociale, les mesures retenues paraissent à beaucoup très insuffisantes: les comités d'entreprise sont jugés incapables de participer réellement à la gestion des sociétés; la Sécurité sociale, pourtant considérée comme nécessaire à l'expansion démographique, ne couvre pas encore l'ensemble du territoire; le droit de grève est de fait limité par les dissensions syndicales renforcées à partir de 1948 par la scission entre la C.G.T. (devenue la courroie de transmission du P.C.F.) et la C.G.T. – Force Ouvrière (plus modérée), tandis que la Confédération française des Travailleurs chrétiens (C.F.T.C.) regroupe des travailleurs plutôt favorables aux idées du M.R.P. L'agriculture enfin reste en retrait. L'Etat n'intervient pas ou peu et, sans réformes de structures réelles ni développement d'équipements modernes, le secteur primaire reste archaïque avec le maintien de propriétés trop petites et un endettement trop grand.

– Dans ces conditions, le capitalisme libéral se voit restauré. Les

entreprises privées restent fondamentales pour le développement d'une production qui va bientôt connaître un nouvel essor grâce à une confiance retrouvée dans le capital, gage du progrès technique et du dépassement du stade malthusien qui imprègne si fort l'entre-deux-guerres. Le gouvernement conduit dès lors une politique classique de stabilisation sitôt les premières – inévitables – dévaluations réalisées. C'est l'objet du plan Pinay-Rueff qui reste encore pour les Français l'exemple même du retour à la normalité après la crise. Une nouvelle révolution industrielle se produit, en outre, fondée sur une main-d'œuvre plus abondante, un début de concentration des entreprises et une productivité accrue grâce à l'automatisation. Et tout cela contribue donc largement à déclencher la grande expansion des années cinquante.

b) Cependant, la vie politique et institutionnelle tend à se rapprocher de celle de la III<sup>e</sup> République.

– La pratique institutionnelle montre un glissement dans les faits vers celle de la III<sup>e</sup>. Le mode d'élection, tout d'abord, est significatif car, si la représentation proportionnelle marque une rupture, en revanche, le retour au collège électoral traditionnel du Sénat (1948) et le système des «apparetements» (1951) prouvent à l'évidence une volonté de retour en arrière. Les rapports entre l'Exécutif et le Législatif se rapprochent également des normes antérieurement en vi-

gueur: deuxième investiture de fait avec P. Ramadier; déviation de procédure relative à la «question de confiance»; «réformette» de 1954 sur les conditions de dissolution de la Chambre. Le faible recours aux organismes consultatifs nouvellement créés tels que le Conseil de l'Union française, le Conseil économique, le Conseil supérieur de la Magistrature, en est une autre illustration.

– La vie politique elle-même marque une dérive progressive des coalitions successives vers la droite. Après la rupture du «tripartisme», la nouvelle union parlementaire dite de «troisième force» se recentre sur le M.R.P. et le Parti radical, tandis que subsistent aux ailes l'opposition gaulliste du Rassemblement du Peuple français (R.P.F.) et celle, de gauche, du Parti communiste, instigateur des grandes grèves de 1947 et de 1953. Les chefs de gouvernement, ensuite, sont choisis au sein des partis traditionnels (M.R.P.; P.R.R.S.; modérés) suivant des normes qui se réfèrent constamment à celles de la III<sup>e</sup> République. La politique extérieure, enfin, se situe également dans la continuité si l'on en juge par le retour aux alliances traditionnelles, une option européenne modérée tenant compte de l'Alliance atlantique, un durcissement progressif de la politique coloniale.

2. Cependant la parenthèse Mendès France, résolument réformiste, ne masque pas les contradictions de la France face à son avenir.

a) Cette expérience Mendès France est en effet de courte durée.

– Elle procède d'une volonté réformatrice réelle. L'homme lui-même possède une forte personnalité, un style particulier et direct («causeries au coin du feu»), une grande rigueur. Ch. Carbonel disait de lui: «Il représente le syncrétisme entre Poincaré, Blum et de Gaulle.» Radical, élu sans les voix communistes qu'il a refusées, il reçoit le pouvoir lors d'une période de crise particulièrement aiguë due aux affres de la guerre d'Indochine. Ses idées sont essentiellement réformatrices: en matière politique il se veut en dehors du système des partis et compose son gouvernement en fonction de ses idées et aspirations; en matière économique, il se veut «keynésien», c'est-à-dire «moins libéral que les modérés mais plus souple que les socialistes». Dans la pratique, il procède à une révision de la Constitution en 1954; il met un terme, de la façon que l'on connaît, à la guerre d'Indochine; il met en route le processus d'émancipation de la Tunisie et du Maroc et intervient dans le projet de Communauté européenne de Défense (C.E.D.).

– Cependant, cette expérience ne dure que sept mois. Il faut bien dire que celui que la France surnomme «P.M.F.» doit faire face à une triple opposition. A gauche, le Parti communiste français dénonce son alliance avec la bourgeoisie et le grand capital; au centre, le Mouvement républicain populaire n'admet pas son laïcisme

forcené; à droite, les modérés l'accusent – avant l'heure – de socialisme déguisé. Il se heurte, de surcroît, à de fortes difficultés dans le domaine de la politique extérieure: rejet du projet de Communauté européenne de Défense et persistance du problème du réarmement allemand. Sur le plan intérieur, l'opposition est également profonde: la critique de l'œuvre accomplie (révision constitutionnelle de 1954, question indochinoise, C.E.D.) s'ajoute aux oppositions domestiques telles que la fronde des «bouilleurs de cru» qui revêt très vite une importance électorale, ou le début des réactions à l'attitude gouvernementale face à ce que l'on appelle bien vite «la question algérienne».

b) Cette expérience met en évidence les contradictions de la France face à son avenir.

– Une permanence des déséquilibres subsiste. Au niveau politique, on constate simultanément la coexistence d'institutions nouvelles et de pratiques anciennes, un «européanisme» cohabitant avec un atlantisme affirmé, le développement d'un libéralisme et d'un humanisme nouveaux en parallèle avec un durcissement colonial. Sur le plan économique, l'existence simultanée du plan et du marché, la disparité entre un secteur primaire qui tombe en désuétude et entraîne une stagnation agricole et un secteur secondaire qui ne cesse de croître grâce aux progrès et innovations techniques, l'opposition qui naît entre les villes et les campagnes, la réalité de l'expansion



sion démographique et de l'insuffisance en matière de logements sont autant de révélateurs d'un déséquilibre structurel.

Enfin, la réalité sociale rend compte d'avancées certaines qui se heurtent cependant aux limites de la pratique et des contredits (exemple: l'âge de la retraite repoussé); les disparités culturelles subsistent malgré une mobilité sociale accrue; le poids des différences semble irréversible.

– Cependant, une certaine synthèse se réalise au niveau des valeurs fondamentales. Il est certain que la «déchristianisation» des masses et l'«embourgeoisement» de l'esprit révolutionnaire sont en marche, malgré les efforts des milieux catholiques qui développent les mouvements de style J.E.C. (Jeunesse étudiante catholique), J.I.C. (Indépendante), J.O.C. (Ouvrière), J.A.C. (Agricole), C.F.T.C. (Confédération française des Travailleurs chrétiens: syndicat ouvrier), mouvement des prêtres-ouvriers, et ceux, de l'autre bord, qui visent à l'intellectualisation du «souffle de la révolution». La culture, elle-même, évolue du fait des réformes scolaires et de la démocratisation de l'enseignement; elle se développe en direction des masses populaires (nouveaux médias, radio, télévision, théâtres populaires, livres de poche, disques...), tandis que s'améliore, tout en se conservant, le patrimoine culturel grâce à la modernisation des arts. Par ailleurs, les réalisations techniques d'avant-garde, les innovations scienti-

fiques rendues possibles par la mise en place de structures nouvelles (Comité national de la Recherche scientifique (C.N.R.S.); Commissariat à l'Energie atomique (C.E.A.); grandes écoles; Ecole nationale d'Administration...) et par la stabilité et le dynamisme des nouvelles entreprises privées, sont autant de points d'ancrage de nature à privilégier une certaine forme de consensus national.

### Conclusion

Le développement de la France de 1945 à 1955 passe, en fait, par une rénovation générale limitée, certes, mais consentie, qui peut passer pour une expression du caractère original de l'après-guerre: assurer une France nouvelle qui ne soit pas en opposition avec la France antérieure, autrement dit qui se dégage du passé sans l'oublier.

Les difficultés qui en découlent expliquent les échecs: constitutionnels, crises politiques, appauvrissement des paysans, déficiences des conditions d'habitat, etc., mais aussi les contradictions, car il semble en fait que la liberté reste une valeur fondamentale.

Cependant, ces difficultés et ces contradictions portent en elles une double remise en question qui se radicalise lors des crises de 1958 puis de 1968 et dont le dénouement sera le prélude à un nouveau régime politique et à un nouveau type de rapports au sein de la société.

H.D.